



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33 Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11

L'Arénas - Immeuble le Phare - 405 promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr

Site internet : cgtnmca.fr

Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

CRÈCHES DE LA VILLE DE NICE - COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ce jour 23 janvier, les personnels des crèches se sont mis en grève pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail. La mobilisation a été forte. 20 établissements sur 27 étaient fermés aujourd'hui.

Suite à notre manifestation, la CGT a obtenu qu'une délégation soit reçue par le Directeur Général des Services de la Ville de Nice.

La veille le DGS, devant la puissance du mouvement social a envoyé un mail à l'ensemble des personnels de la petite enfance reconnaissant notamment le mal-être des agents et de fait convenant partiellement de la réalité de leur mécontentement.

Dans ce mail, le Maire par l'intermédiaire du DGS reconnaît qu'il est nécessaire, pour pallier aux différentes absences, de recruter un agent dans les structures en difficulté.

Pour les agents et pour la CGT c'est le mouvement revendicatif qui a permis cette première avancée.

Dans la réunion de ce jour, le DGS a réitéré devant la délégation la proposition de recrutements. Il a reconnu par ailleurs que l'administration avait tardé à répondre concrètement aux demandes des agents portée par la CGT depuis 2 ans.

Après un échange sans concession mais serein nous avons convenu qu'il était nécessaire de continuer des discussions pour préciser les propositions faites par l'administration.

En effet, comment déterminer quelles sont les structures en grande difficulté et quels sont les types d'agents qui seront recrutés (Auxiliaire de puériculture ou adjoint technique) ? Pour la CGT, nous devons travailler à une analyse des besoins par structure afin de répondre au mieux à l'attente.

Comme le reconnaît, monsieur le DGS, il faut aussi que ces discussions portent sur l'examen de l'absentéisme relativement élevé dans cette direction.

Pour nous, ce taux d'absentéisme élevé est révélateur de personnel en but à des risques psychosociaux résultant notamment d'un travail à flux tendu et d'une non reconnaissance de cette situation par l'administration.

La CGT, soucieuse d'informer les agents va organiser à une réunion d'information syndicale très prochainement. Nous tenons à signaler que ces réunions syndicales se déroulent hors temps de travail pour ne pas perturber le Service Public. Encore une fois les agents font la démonstration de leur professionnalisme et de leur attachement au bien être des enfants.

Les agents et la CGT participeront pleinement aux discussions avec l'ensemble des acteurs de la petite enfance et les élu-e-s pour travailler à l'amélioration des conditions de travail pour les agents pour maintenir une qualité d'accueil des enfants sous la responsabilité des professionnels de la Petite Enfance.

On lâche rien.

Nice le 23 janvier 2018